Sous le Haut Patronage de
Monsieur François HOLLANDE
Président de la République

10ème journée des dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

JOURNÉE DYS RÉGIONALE

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016

Contacts organisateurs

AAD Provence	**Cathy PIASCO**	**06 12 03 98 88**	tribu.piasco@sfr.fr
DFD 13 & 84	**Luce NOCERA**	**06 12 66 95 38**	luce.nocera@orange.fr
DFD 83	**Isabelle DECITRE**	**06 10 67 30 42**	dfd83@dyspraxies.fr

Conférences
Forum
Animations
À partir de 9h

OCTOBRE SANTÉ MARSEILLE 11&12

Château de la Buzine
56, traverse de la Buzine
13011 Marseille

Fédération française desDys

NOTES :

10ème Édition JOURNEE DES DYS à Marseille, un écho régional

10 ans sont passés depuis la 1ère Édition de cette manifestation nationale devenue un incontournable pour les familles et les professionnels intéressés par les questions DYS. Chaque année, cet évènement rassemble, à Paris et dans les régions, parents d'enfant DYS, thérapeutes, enseignants, chercheurs, pour faire avancer et reconnaître la cause de ceux, qui, porteurs de troubles cognitifs invisibles, apprennent autrement. On estime en France que 3 à 4 millions de personnes, enfants et adultes, sont porteuses de ces troubles.
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie sont désormais mieux connues du grand public. La famille des troubles « DYS » est de mieux en mieux repérée, qu'il s'agisse du milieu scolaire ou médical. Cette avancée est un pas de géant qui a permis que les troubles du langage et des apprentissages soient reconnus par la loi comme un handicap, et pris en charge comme tel.

Pourtant le besoin d'accompagnement est encore considérable et nous étions parfois loin d'imaginer la nécessité de poursuivre aussi longtemps nos missions ou l'organisation d'un tel évènement, accueillant familles et professionnels, pour informer toujours, pour continuer de s'interroger, pour faire du lien aussi et pour décloisonner les réseaux. Chaque année, ce programme s'adresse à tous les acteurs concernés par les troubles DYS et partager les conférences et débats, partager les progrès de la recherche et des neurosciences, les nouveaux outils pédagogiques et dispositifs institutionnels, est indispensable.
Riche en échanges, cette journée « vitrine » de dynamiques et de besoins, d'espoirs et d'attentes, a ainsi accueilli plus de 1000 personnes sur Marseille en 2015, sans compter des milliers d'autres sur l'ensemble du territoire national.
Chaque année, nous reposons la question du chemin effectué et de celui qui reste à parcourir, nous nous nourrissons de réponses sources de gain de temps souvent et même si certaines ne changent pas toujours le fond du problème, elles viennent enrichir la réflexion de chacun.
En effet, sans évoquer les besoins restant à couvrir, les réticences ont parfois la « peau dure » et il est indispensable de continuer à faire évoluer les mentalités sur ces troubles invisibles.
A l'occasion de cette date anniversaire, fortes du constat d'un nombre de plus en plus important de visiteurs issus de l'ensemble de la Région, les équipes des associations ou relais fédérés à la **Fédération Française des DYS**, **Dyspraxie France Dys (DFD13 / 84, DFD83, DFD05) et Avenir Dysphasie (AAD Provence)** ont souhaité donner une dimension plus régionale à cette manifestation et se sont donc rassemblées pour inviter les visiteurs de la région à les rejoindre.
Accompagnées de leurs partenaires, de représentants institutionnels et de professionnels aguerris sur ces sujets, elles proposent encore une fois une manifestation multidimensionnelle, associant conférences, ateliers, forum et animations, qui semblent satisfaire le plus grand nombre.

Toutefois, et il faut le redire encore et toujours, malgré les progrès et une prise de conscience de nos problématiques, à plus de 10 ans d'une loi d'ouverture sur la différence, il faut continuer à construire encore, défendre les acquis, consolider les moyens d'appliquer les textes, soutenir les nouveaux dispositifs de scolarité qui répondent à certains, sans être un fourre-tout pour tous, en rappelant qu'en fonction des besoins, la reconnaissance handicap pour mettre en place des compensations, sera nécessaire et que chacun, s'il pense cette demande légitime, peut y prétendre, solliciter l'étude de son dossier et le défendre.

Il faut aussi penser à un nouveau dispositif au-delà de « l'École » pour ceux qui n'en relèveraient pas et voient parfois s'arrêter toute aide ensuite.
Bref, le parcours est encore fragile et beaucoup reste à faire pour ces handicaps invisibles déroutants et il est difficile d'assurer les familles de la pérennité des avancées.

Aujourd'hui encore le parcours diagnostique n'est toujours pas suffisamment fléché, les parents, parfois même les professionnels, méconnaissent les bons circuits truffés de chainons manquants. Pour les adultes sur les pistes diagnostiques, le chemin est encore plus compliqué. La rareté de centres spécialisés, le manque de personnel formé à ces troubles spécifiques, des bilans non conventionnés et inapprochables pour certains, allongent les délais.
Les enseignants pourtant en « première ligne » sont parfois mal informés des dispositifs et aménagements à mettre en place. Comme les familles, ils ignorent encore parfois quels sont leurs droits et leurs devoirs.
Les employeurs, professionnels de la conduite, des loisirs et du sport, en sont encore aux balbutiements.

C'est pourquoi nous restons mobilisés aux côtés de partenaires dont les savoirs nous semblent être un indispensable maillon du parcours diagnostique. C'est pourquoi nous travaillons aux côtés des institutions pour accompagner les dispositifs, comme pour faire remonter des dysfonctionnements.
C'est pourquoi nous engageons nos Élus à défendre avec nous nos besoins et nos droits.
C'est pourquoi nous accompagnons les parents dans ce dédale de démarches qui rebutent les plus fragiles. Et c'est pourquoi nous continuons l'organisation de manifestations telles que ces Journées Dys, afin de rappeler que les Dyspraxie, Dyslexie, Dysphasie et autres « Dys » ou troubles associés qui parfois ont l'idée malicieuse de se conjuguer au pluriel et dont les répercussions, plus ou moins sévères, déroutent souvent l'entourage, ne sont pas un effet de mode, mais bien une réalité pour ceux qui en souffrent.

Luce **N**OCERA, Isabelle **D**ECITRE , Odile **K**ERGOMARD
Dyspraxie **F**rance **D**ys 05, 13 / 84 & 83
dfd05@dyspraxies.fr - dfd13@dyspraxies.fr – dfd83@dyspraxies.fr – dfd84@dyspraxies.fr

Cathy **P**IASCO, Carole **R**UGGIERI
Avenir **D**ysphasie **P**rovence & relais Var
tribu.piasco@sfr.fr

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les troubles Dys ou troubles cognitifs spécifiques apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages et persistent à l'âge adulte.
Les répercussions touchent le plus souvent à la vie scolaire, professionnelle et parfois sociale.
Repérage, dépistage et diagnostic sont déterminants pour mettre en place rapidement des rééducations adaptées et les dispositifs scolaires qui conviennent. Certains troubles affectent les apprentissages précoces : langage, geste... D'autres plus spécifiquement les apprentissages scolaires comme le langage écrit, le calcul. Ils sont souvent appelés troubles spécifiques des apprentissages.

Quels chiffres ?

Les chiffres varient selon les études et les pays. Selon la nature des troubles que l'on inclut dans l'étude, selon le degré de sévérité pris en compte, les chiffres varient de 1 à 10 %. En France on parle de 6 à 8 % de troubles dys, mais on convient aujourd'hui que ce chiffre est largement sous-estimé.
Aucune étude fiable n'a donné à ce jour un chiffre précis des troubles DYS en France.

Améliorer la connaissance et combattre les disparités

Beaucoup reste encore à faire pour mieux repérer, diagnostiquer et accompagner les troubles du langage et des apprentissages. Enfants ou adultes, nombreux ont besoin d'accompagnements spécifiques pour les apprentissages quels qu'ils soient et d'être entendus dans leur fonctionnement.
Certains acteurs de proximité sont totalement investis pour les accompagner, mais ce sont parfois les disparités de traitement entre les services institutionnels d'un département à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'un centre de soins à un autre, d'une école ou d'une Académie à une autre, voire d'une MDPH à une autre... qui deviennent alors les freins d'un parcours déjà tortueux.

Une Journée pour les DYS

Conférences, ateliers, animations, forum, table ronde, témoignages, ces colloques sont justement, chaque année, l'occasion de rassembler et encore une fois, de se faire rapporteur de tranches de vie, d'expériences positives ou négatives, soulignant ce qui a fonctionné et pourrait être reproduit ailleurs, sans négliger non plus d'évoquer les défaillances, pour continuer à construire l'avenir.

LES ORGANISATEURS

QUI SOMMES-NOUS ?

DYSPRAXIE France DYS est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général.

Présente sur la Région comme sur l'ensemble du territoire national, elle est parrainée et soutenue par le chanteur Renan Luce, qui a activement participé à la réalisation du film « Le parcours du combattant ».

Les troubles praxiques, s'ils restent encore trop méconnus, sont cependant très fréquents.

Selon une étude de la Haute Autorité de Santé, ils touchent 4 à 6 % d'une classe d'âge, mais restent difficilement repérables si on méconnait la pathologie : les enfants, qui en sont touchés, sont anormalement « maladroits », ont du mal à organiser leurs gestes et leurs réalisations motrices ou graphiques sont médiocres et brouillonnes. La dyspraxie est souvent associée à d'autres troubles DYS. Ces troubles mettent en difficulté en premier lieu les enfants dont la scolarité est alors sérieusement compromise s'il n'y a pas l'accompagnement nécessaire. Les répercussions déroutent les parents autant que le corps enseignant.

DFD accompagne les personnes concernées par ces troubles. Elle engage des actions en direction des pouvoirs publics et de leurs personnels.

DFD interpelle également les Élus pour faire remonter les besoins et problématiques liés aux parcours des enfants ou à des réponses inappropriées. Elle s'attache à sensibiliser les différents réseaux par des actions directes et la réalisation de plaquettes d'information sur la dyspraxie, soutenues par les institutions (conduite, loisirs et sports...)

Depuis sa création en 1992, **AVENIR DYSPHASIE** France et ses Antennes régionales se préoccupent des enfants et adolescents atteints de dysphasie.

Ce trouble du langage oral touche 2 % de la population, soit plus d'un million de personnes en France et se distingue, par sa sévérité et ses caractéristiques, des simples retards d'acquisition du langage. Il perturbe gravement leurs apprentissages scolaires et professionnels et leur capacité d'intégration dans la vie sociale.

L'action globale de l'association est démultipliée sur l'ensemble du territoire grâce à l'action de l'ensemble de ses antennes qui portent le même message et les mêmes objectifs, comme c'est le cas pour AAD Provence dans la région PACA...

Le groupe Avenir Dysphasie (AAD) est parrainé par Jean d'ORMESSON de l'Académie Française et Henri DES, auteur compositeur et interprète de chansons pour enfants. En 2009 MC Solaar, artiste rappeur, est également venu soutenir le message de l'association.

AAD France, outre son rôle fédérateur, intervient également auprès des pouvoirs publics.

Elle engage des actions d'informations envers les parents, médecins, enseignants, rééducateurs et Orthophonistes concernant les troubles dysphasiques et autres troubles des apprentissages, généralement associés.

Ces deux associations sont membres de la Fédération Française des DYS (FFDYS)

NOS ACTIONS LOCALES

- Accompagnement des familles : accueil téléphonique, courriels, organisation de journées de rencontres, ESS, médiation familles-scolarité, MDPH, TCI...
- Sensibilisation et formation (AVS, enseignants, formateurs, entreprises, loisirs, médiathèques, élèves…)
- Organisation des Journées Dys, Conférences, Cafés Dys, sorties, pique-niques…
- En fonction de nos stocks, prêt de matériel informatique
- Participation aux forums des associations, salons handicap, groupes de réflexion et de travail (santé, scolarité, AVS…), participation active au collectif Parcours Handicap 13
- Collaboration avec les associations concernées par les troubles DYS, les troubles attentionnels ou la surdouance
- Collaboration aux réseaux de santé, avec les institutions, associations de professionnels et acteurs locaux essentiels aux différents parcours des personnes concernées, réflexion commune ou actions de sensibilisation

PARTENAIRES

Soutenir nos missions au quotidien et cette manifestation, c'est faire preuve d'une action d'intérêt général en faveur des populations que nous défendons. Pour mener à bien nos projets et accompagner les familles, nous avons impérativement besoin de l'aide et de la confiance de partenaires financiers.

Merci à la **Mairie de Marseille,** au **Conseil Départemental 13 & 83** et au **Conseil Régional**, pour leur soutien à nos actions générales et/ou à l'évènement, merci à Madame **Valérie Boyer, Députée-Maire du 11/12**, qui soutient régulièrement nos actions et accompagne une fois encore largement ce colloque.

Au-delà de nos partenaires institutionnels affichés en couverture, nous remercions aussi les structures privées qui nous ont fait confiance pour cette manifestation, pour certains depuis plusieurs années, notamment le **Fonds Handicap Solidarité, Vinci Immobilier** et la **MAIF**, qui contribuent ainsi à sa réalisation.

Merci également à **l'OM Attitude** pour ses cadeaux aux enfants et à tous les nombreux bénévoles présents pour animer les moments ludiques de cette journée et sans lesquels rien ne serait possible.

Nous saluons également les nombreux professionnels, enseignants, associations et structures diverses, venus partager cette journée. Nombreux sont présents chaque année pour offrir une journée complète et multiple, animée de conférences, d'espaces d'information et d'ateliers pour tous.

Vous souhaitez également nous aider ? Un tronc dédié aux dons en faveur des <u>associations organisatrices</u> est à disposition sur le stand DFD13 : Soutien particulier à DFD13 ou 83 ou à AAD Provence et leurs actions, participation solidaire au budget de la manifestation, aux travaux de recherche de nos chercheurs…

Une palette large donc pour utiliser votre don. N'oubliez pas de noter le nom de l'association recevant votre donation, mais également le vôtre et vos coordonnées (y compris votre mail) afin que nous puissions vous établir ensuite un reçu fiscal.

« 10ème Journée Nationale des DYS… et maintenant ? »

Lancée pour la première fois en 2007, la journée des DYS arrive en 2016 à sa dixième édition, l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de fixer les objectifs pour les années à venir.
Créée par la Fédération Française des DYS, la journée mobilise partout en France les parents membres des associations de la Fédération et les professionnels. Au cours des 9 premières éditions, les manifestations organisées par les bénévoles ont permis de faire progresser à pas de géant la cause des enfants et des adultes porteurs de troubles des apprentissages. Dyslexie, dysphasie, dyspraxie sont désormais mieux connues du grand public. Et la famille des troubles « DYS » est de mieux en mieux repérée.
Pour la 10ème édition, la FFDys veut regarder résolument vers l'avant et donner une impulsion nouvelle à son action.

Accès à l'école

Des outils variés (PAP, PPS, manuels scolaires adaptés) et dispositifs (ULIS TSLA) se développent pour répondre aux besoins des jeunes DYS. Pourtant on note encore trop de disparité entre les territoires, les écoles, les enfants. Les troubles des apprentissages ne sont pas suffisamment pris en considération : personnalisation des réponses, accompagnement ….

Accès aux soins

Repérés, diagnostiqués, accompagnés, les troubles des apprentissages sont mieux identifiés par les professionnels de santé et de l'éducation. Ils sont pourtant trop souvent pris en charge trop tard. Les inégalités sont fortes en fonction des régions et des ressources des familles. Quant aux adultes DYS ils évoluent dans un désert de réponses adaptées pour établir un diagnostic et assurer leur suivi.

Accès à l'emploi

Les employeurs ont aujourd'hui pris conscience que les troubles des apprentissages étaient compatibles avec l'emploi. Les grandes entreprises, mais aussi les PME et les employeurs publics, ont été sensibilisés à la thématique de l'emploi des DYS. Les adultes rencontrent encore des difficultés pour faire le lien entre les intentions et la réalité de l'emploi, il faut développer des réponses adaptées aux besoins de chacun quelle que soit la nature de son trouble ou son niveau de sévérité.

… et dans la vie quotidienne

Améliorer les réponses des Maisons départementales des personnes handicapées, permettre à toute personne DYS d'avoir accès à la culture, au sport, de mener une vie sociale simple. Autant de défis qui restent à relever. En effet de nombreux DYS se voient exclus de la participation à la vie ordinaire en raison de leurs difficultés.

À propos de la FFDYS. - La FFDYS fait partie du Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés et siège au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées). La fédération est membre de l'European Dyslexia Association (40 organisations dans 24 pays en Europe). Composée de bénévoles, la FFDYS agit depuis près de 20 ans pour faire connaître et reconnaître les troubles DYS, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge et l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et adultes. Appuyé par un comité scientifique composé de chercheurs, de praticiens et d'experts de l'éducation et de la santé, la Fédération est l'interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics qui a permis d'importantes avancées pour la reconnaissance et la prise en charge des troubles cognitifs.Associations adhérentes : AAD (Association Avenir Dysphasie), DFD (Dyspraxie France DYS), APEDA (Association française de parents d'enfants et d'adultes en difficulté d'apprentissage du langage écrit et oral), Tête en l'air (Enfants opérés ou suivis en neurochirurgie), APEDYS Midi Pyrénées - APEDYS 91 - APEDYS Aquitaine (Associations d'adultes et de parents d'enfants DYS)

10ème JOURNEE DYS PRATIQUE

En raison du plan Vigipirate, des mesures de sécurité sont susceptibles d'être prises pour l'accueil du public. Pensez à vous munir de votre carte d'Identité Merci de votre compréhension.

VIGIPIRATE

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 - 9h – 18h

Lieu : Château de la Buzine, 56 traverse de la Buzine

13011 Marseille

http://labuzine.com/fr

Plan d'accès en voiture :

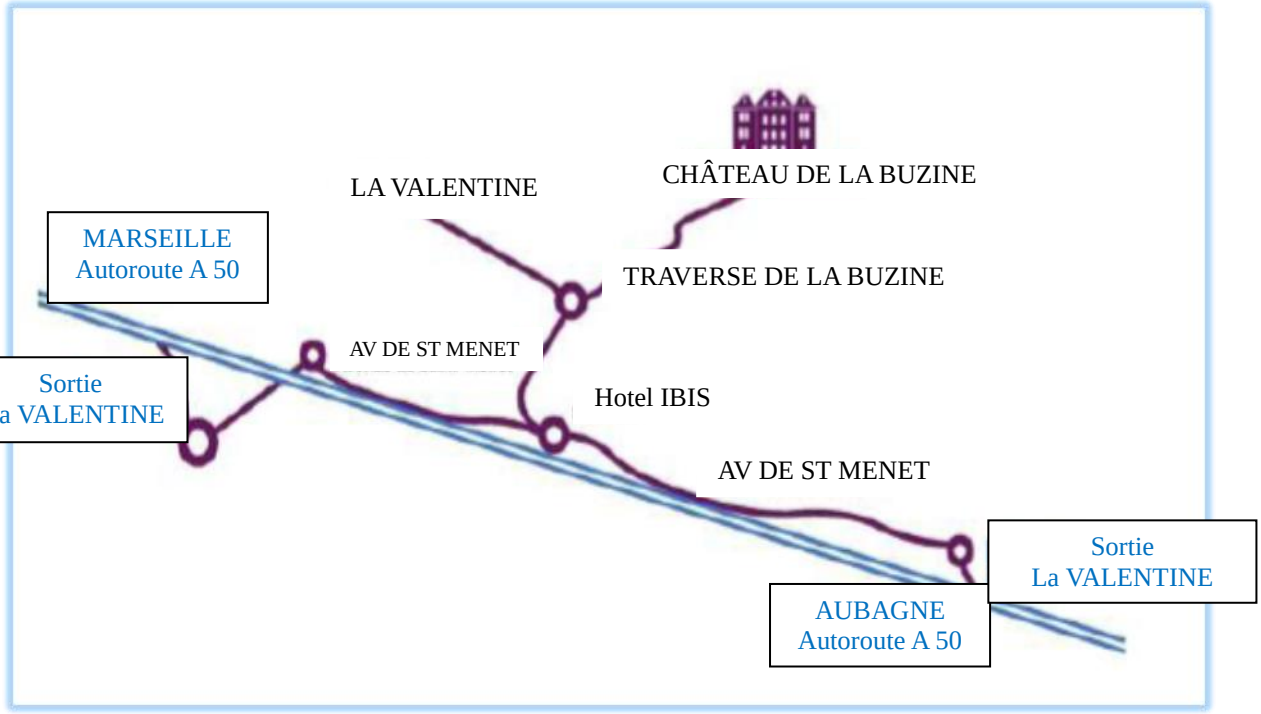

Parkings uniquement extérieurs, merci de respecter ceux à votre disposition sur le terrain dédié. Il est formellement interdit de se garer dans le lotissement ou de gêner les arrêts ou le passage des bus, sous peine d'enlèvement des véhicules.

Coordonnées GPS : 43°17'43.97"N / 5°30'8.00"E

Facilitez votre déplacement en privilégiant les transports en commun :

- **Depuis Marseille, prendre le 50 - Arrêt « Centre commercial la Valentine » Puis ligne 51 arrêt « Château de la Buzine »**
- **Depuis Aubagne, prendre le 10 - Arrêt « Place du Monument Les Camoins » – Prendre ensuite le 12 jusqu'au « Collège le Ruissatel » puis le 51 vers la Reynarde arrêt « Château de la Buzine ».**

Aide au repérage des espaces de la manifestation : Entrée principale et forum en RDC – Conférences en auditorium niv -1 – Animations en Terrasse Vertugadin aile ext Est & en terrasse extérieure niv- 1

Restauration rapide à la vente sur place

DROITS A L'IMAGE : Votre participation à une manifestation ouverte destinée à communiquer largement sur les questions abordées, implique la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle sur tous les supports des organisateurs et partenaires ou médias invités à relayer l'information, pour une durée indéterminée.

Organisation des espaces

GRAND SALON de RÉCEPTION	FORUM
AUDITORIUM	CONFERENCES & TABLE RONDE
ESPACE VERTUGADIN, TERRASSE NIV -1, SALON ZEN	ANIMATIONS
PETIT SALON	ATELIERS
HALL AUDITORIUM	VIDÉOS & REPORTAGES

FORUM 2016

AAD Provence,
ARPEJEH,
l'ANPEIP,
AXEWARE - ECTOR,
Bibliothèque Sonore de Marseille,
CANOPE d'Aix Marseille,
CELLULES HANDICAP Universitaires *(à confirmer)*
CENTRE RICHEBOIS CRP
COGITOZ,
CORIDYS,
CPA Provence,
DFD13 / 84, DFD 83 et DFD 05
Enseignants référents handicap,
Formation & Conseil,
Graphidys,
HOPTOYS
HyperSupers,
I-COG,
ICOM Provence,
Les LAVANDES
Librairie Prado Paradis,
MDPH
Numéro 1 Scolarité Aix-en-Provence
RESODYS & Melodys
ZÉBRA

ESPACES PUBLICITAIRES

DIX SUR DIX
Soutien et remédiation scolaire

Basés dans le 12ème arrt de Marseille, nous vous proposons :

- **Aide aux devoirs pour les écoliers et collégiens (du C.P à la 3eme).**
- **Soutien scolaire**
- **Remédiation scolaire spécifique auprès des élèves présentant divers troubles des apprentissages (dyslexie dysorthographie, dyscalculie, dysgraphie...) par l'utilisation de méthodes orthopédagogiques**
- **Ateliers Montessori (3-6 ans)**

Contact au : 06-52-81-63-80
associationdixsurdix@sfr.fr
soutienscolairedixsurdix.com

Votre enfant écrit trop lentement, trop gros ou bien c'est illisible?

Des séances de rééducation de l'écriture l'aideront certainement.

Il est émotionnellemnt perturbé?

L'EFT, une thérapie brève psycho-corporelle lui sera bénéfique (pour stress, traumatisme, peur, anxiété, phobie, dépréciation, séparation, énurésie, etc.).Ils adoptent volontiers cette technique ludique qui les soulage rapidement.

Corinne Saracin Graphothérapeute et Praticienne EFT

14 rue Saint-Jacques - 13006 Marseille

0760457604 - www.saraco.fr

DYS RUPTIV CAMPUS

Centre de formation privé en ligne

La formation professionnelle adaptée aux jeunes et adultes ayant des troubles/ difficultés d'apprentissage.

Nous proposons des formations continues et diplomantes !

dysruptiv-campus.net formationetconseil.com 04 94 54 38 55

ECTOR

l'ordinateur adapté aux Dys

Dyslexie Dyspraxie Dysphasie Dyscalculie Dysgraphie Dysorthographie Autisme

Solution complète pour primaire, collège et lycée.

Organisation simplifiée, cartable numérique, consignes, dictées de mots, travail sur documents scannés, ...

En vente à l'Atelier Informatique, 74 rue de l'Audience 13011 Marseille

Tél: 0484253502, contact@ector.fr, Facebook: Ector l'ordinateur pour les Dys

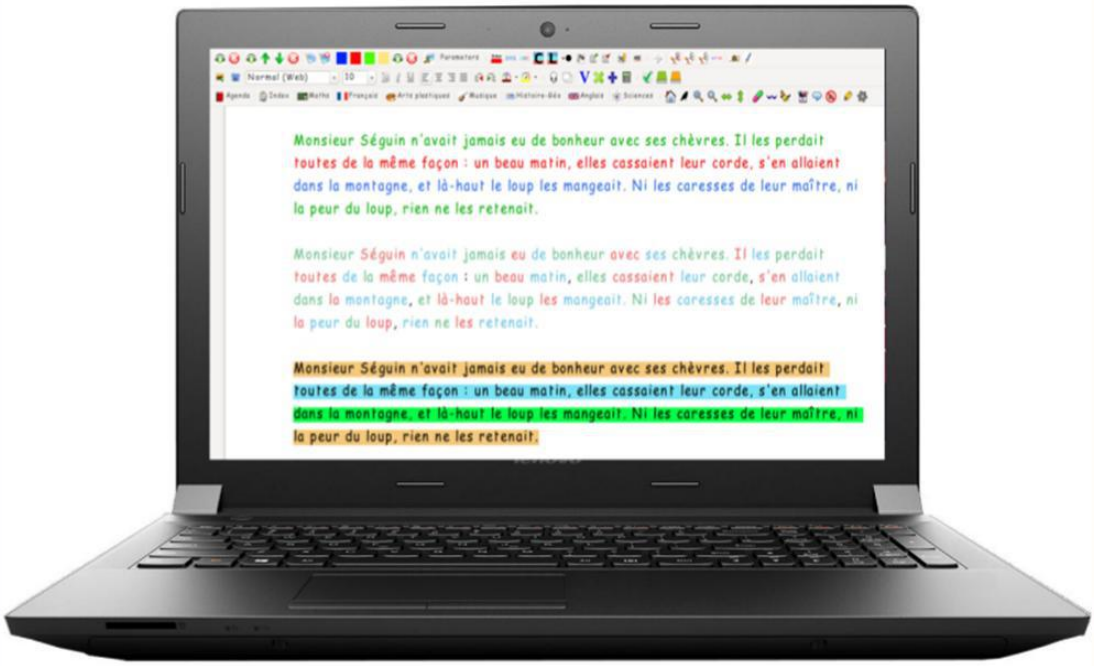

* Tarif susceptible de modification, photo non contractuelle

Construisons ensemble la scolarité de nos enfants

MPE13 accompagne les familles et les élèves dans leurs démarches quotidiennes et agit dans l'intérêt collectif

Mouvement départemental des parents d'élèves de l'enseignement public des Bouches du Rhône

MPE13 est une association départementale de parents d'élèves, présente dans les établissements publics du département : primaire, collèges et lycées

Elle anime un réseau de parents dans le but de créer des synergies entre les établissements scolaires, pour que les expériences réussies bénéficient à tous

Elle défend les intérêts des élèves et se bat pour améliorer leurs conditions d'accueil, notamment pour les élèves en situation de handicap

MPE13 est attachée à l'enseignement public, gratuit et de qualité

Elle accompagne et informe les parents

Mouvement des parents d'élèves du 13

E-mail : contact@mpe13.fr

Blog : mpe13.blogspot.fr

twitter.com/mpe_13

facebook.com/MouvementMPE13

TRAVAUX DE RECHERCHE

DYSTAC-MAP : DYSLEXIE ET DYSPRAXIE : QUOI DE COMMUN ENTRE APPRENDRE À LIRE ET APPRENDRE UN MOUVEMENT ?

Le projet DYSTAC-MAP (ANR-13-APPR-0010-04), qui se déroule actuellement à Aix-Marseille et Toulouse a pour objectif d'approfondir les liens entre les troubles des apprentissages chez l'enfant. **Cette recherche arrive à son terme (décembre 2016) et avant d'analyser et de diffuser les résultats de nos travaux, nous recherchons encore quelques enfants rares : nous recherchons des participants de 7 à 12 ans présentant une dyspraxie (trouble de l'acquisition de la coordination) AVEC OU SANS dyslexie associée, mais SANS trouble de l'attention ou de trouble du langage oral (dysphasie).**

Si ce projet vous intéresse ainsi que votre enfant, si vous pensez que des enfants de votre patientèle ou de votre entourage pourraient rentrer dans ces critères et être intéressés par le projet, nous vous invitons à prendre contact avec Marianne Jover (marianne.jover@univ-amu.fr). Vous trouverez un détail de ce projet en cliquant sur le lien suivant https://drive.google.com/file/d/0B2bTzw53hoSaOE9hRkRDaXN0bm8/view?usp=sharing ou en tapant DYSTAC-MAP sur votre moteur de recherche sur internet.

Changer la loi pour un meilleur accès des personnes handicapées à la lecture

Pour de nombreuses personnes en situation de handicap, la lecture courante de livres est une activité complexe, voire impossible. Sont concernées bien sûr les 1,7 millions de personnes souffrant d'un handicap visuel en France, mais également des personnes en situation de handicap cognitif, auditif, mental ou moteur.

L'édition adaptée : une activité au service des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap

De nombreux organismes travaillent pour restituer les livres, titres de presse, partitions et autres œuvres imprimées dans des formats adaptés aux publics empêchés de lire du fait d'un handicap. Il s'agit pour la plupart d'associations en charge de l'accompagnement des personnes handicapées, d'établissements d'enseignement spécialisés, de centres de documentation, de bibliothèques publiques et d'enseignement supérieur.

Les formats utilisés pour rendre les œuvres accessibles sont variés et dépendent des besoins des différents publics : textes en braille, en gros caractères, livres audio en voix humaine ou en voix de synthèse, textes numériques, adaptation en langue des signes française ou en « français facile à lire », restitution en relief de graphiques, cartes et illustrations, livres jeunesse tactiles, etc.

Grâce au numérique, la production, la reproduction et la communication d'œuvres adaptées sont nettement plus faciles et rapides. De nouvelles options sont même offertes aux personnes en situation de handicap. Le format de fichier DAISY permet de générer des versions audio, de restituer le texte sur une plage braille, de naviguer facilement à l'intérieur d'une œuvre, par exemple en allant directement au début d'un chapitre à partir de la table des matières.

L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées : un cadre juridique pour faciliter la production et la diffusion d'œuvres adaptées

La loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information a établi une **exception au droit d'auteur en faveur des personnes qui n'ont pas accès à la lecture du fait d'un handicap, quel qu'il soit**.

Grâce à cette exception, les organismes qui adaptent des œuvres écrites peuvent le faire sans autorisation préalable ni rémunération des ayants droit (auteurs, éditeurs, etc.). Ils doivent pour cela être agréés par un arrêté ministériel et ils s'engagent en contrepartie à limiter strictement la diffusion de ces œuvres adaptées aux publics handicapés qui en ont le besoin.

La loi permet aussi à certains organismes, sous certaines conditions, d'avoir **accès aux fichiers numériques utilisés par les éditeurs pour publier des œuvres imprimées**. La transmission de ces fichiers se fait via une **plate-forme sécurisée, nommée Platon, gérée par la Bibliothèque nationale de France**. L'adaptation est alors beaucoup plus rapide.

Aujourd'hui, **106 organismes réalisent des adaptations dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur**. La plate-forme Platon permet l'échange sécurisé de fichiers entre 47 organismes agréés et 850 éditeurs inscrits. En 2015, près de 5 600 titres transmis via Platon ont fait l'objet d'adaptations dans des formats variés, soit près de 10 000 adaptations.

Cependant, **la production de publications adaptées demeure sans commune mesure avec l'offre « grand public ».** Ainsi, on estime que l'offre globale d'ouvrages adaptés ou accessibles ne représente que 10 % des références disponibles en France.

2016 : une nouvelle loi pour améliorer la production et la diffusion des documents adaptés

L'article 33 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) permettra de réaliser de nouveaux progrès :

- **élargir les publics bénéficiaires** : toutes les personnes qui ne peuvent accéder aux œuvres dans l'état où elles sont mises à disposition par les éditeurs pourront désormais bénéficier de ce dispositif. Ce sera le cas notamment des personnes porteuses de troubles cognitifs tels que la dyslexie, la dyspraxie ou la dysphasie.
- **permettre une activité d'adaptation plus rapide et plus efficace** : certains formats de fichier numériques rendent les adaptations longues et fastidieuses. Les éditeurs devront donc désormais transmettre leurs fichiers numériques dans un format qui facilite leur adaptation.
- **mutualiser les œuvres adaptées** : les organismes devront mettre en commun les œuvres qu'ils ont adaptées, afin que les personnes handicapées aient accès à toute l'offre existante.
- **ouvrir la possibilité d'échanges internationaux d'œuvres adaptées** : la loi anticipe l'entrée en vigueur du traité de Marrakech, adopté en 2013 et qui entre en vigueur en septembre 2016. La loi autorisera, sous certaines conditions, l'importation et l'exportation des œuvres adaptées dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur. Cette mesure permettra accroître le volume des œuvres disponibles pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

Ces nouvelles dispositions prendront effet à la parution des décret et arrêtés correspondants.

LES PROGRAMMES DE LA JOURNÉE

PROGRAMME
Sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté

AUDITORIUM	CONFERENCES
9 h 9 h 45 - 10 h 15	**OUVERTURE** **Accueil des organisatrices CATHY PIASCO, ISABELLE DECITRE & LUCE NOCERA** **Auprès des Élus venus soutenir la manifestation** **ANNE MALLURET** **Inspectrice Éducation Nationale et Conseillère Technique ASH auprès du Recteur** Promouvoir l'école inclusive pour tous les élèves du territoire : enjeu de la mission pour les élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de la région académique
10h25 - 11h20 11h25 - 12h05 12h10 - 12h45	**ANNE GOMBERT** **Maitre de Conférences en Psychologie** **ESPE Aix-Marseille Université – Psyclé (EA3273 AMU)** Différencier et adapter sa pédagogie pour enseigner : entre besoins individuels des élèves et gestion du collectif de classe. **SEBASTIEN BOISSET** **Enseignant Restauration & Hôtellerie CCI Avignon** Des outils adaptés pour tous grâce au numérique **ISABELLE BLAZECZEK, Enseignante spécialisée ULIS Istres** **& CHRYSTELLE BERNARD, AVS Co** Mettre en œuvre et utiliser un tiers temps
12h50 - 14h	PAUSE DÉJEUNER
14 h - 14 h 50	**ROMAIN BLACHIER, Adjoint au Maire de Lyon** **PASCALE COLE Professeur des universités en Psychologie Cognitive,** **chargée de mission handicap pour la Faculté ALLSH, Co-responsable de la spécialité de master** **« Psychologie et Neuropsychologie des perturbations cognitives »** **& EDDY CAVALLI Docteur en psychologie cognitive** Accompagnés d'ADULTES DYS. Comment contourner les obstacles et continuer à construire ?
14h50- 15h30	PAUSE
15h30 -15h50 15h55 -16h40 16 h 45 - 17 h 30	**MARIANNE JOVER** **Chercheur CNRS Laboratoire langage, Aix Marseille Université** DYSTAC-MAP - Dyslexie & dyspraxie : Quoi de commun entre apprendre à lire et apprendre un mouvement ? Point d'étape sur les travaux de recherches DYSTAC **JEAN LUC VELAY** **Chargé de recherches au Laboratoire de Neurosciences cognitives, Aix Marseille Université** Apprendre à écrire avec les outils numériques : avantages et inconvénients. **DAVID DA FONSECA** **Professeur Pédopsychiatre Hôpital Salvator Marseille** DYS et/ou Asperger ?

ZOOM SUR LES CONFÉRENCES (AUDITORIUM)

Ouverture 9h

Anne Malluret, IEN ASH Conseillère technique auprès du Recteur d'Aix Marseille
Promouvoir l'école inclusive pour tous les élèves du territoire : enjeu de la mission pour les élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de la région académique.

Anne Gombert, Maitre de Conférences en Psychologie - ESPE Aix-Marseille Université – Psyclé (EA3273 AMU)
Différencier et adapter sa pédagogie pour enseigner : entre besoins individuels des élèves et gestion du collectif de classe.
Cette conférence s'attachera à contextualiser la question de la scolarisation des élèves présentant des troubles « DYS » dans le paradigme plus général de l'école inclusive. Il s'agira d'aborder les notions de différenciation et adaptation pédagogique et leur mise en œuvre dans le fonctionnement d'une classe ordinaire. À travers des exemples concrets pour les élèves « DYS », l'accent sera mis sur les reconfigurations que l'enseignant effectue autant sur les dimensions didactiques et pédagogiques de son travail que ceux relevant de la gestion individuelle ou collective des élèves.

Sébastien Boisset, Enseignant restauration & hôtellerie – CCI Avignon
Des outils adaptés pour tous grâce au numérique
Présentation de cours théoriques techniques en cuisine. Pourquoi adapter les supports et comment cet aménagement profite au groupe classe ?

Isabelle BLAZECZEK, Enseignante spécialisée ULIS Istres & Christelle BERNARD, AVS Co
Mettre en œuvre et utiliser un tiers temps
Demander un tiers temps pour les élèves ou étudiants à besoins éducatifs particuliers est une démarche courante, pourtant, force est de constater qu'un grand nombre d'entre eux ne savent pas l'utiliser et les enseignants soulignent également des difficultés de mise en œuvre. L'intervention a pour but d'expliquer comment améliorer cette mise en œuvre et son utilisation.

PAUSE DÉJEUNER

Romain BLACHIER, Adjoint au Maire de Lyon, Pascale COLE, Professeur des universités en Psychologie Cognitive, chargée de mission handicap pour la Faculté ALLSH, co-responsable de la spécialité de master « Psychologie et Neuropsychologie des perturbations cognitives »
Table ronde & témoignages d'adultes DYS
Les adultes DYS évoquent de plus en plus leurs troubles sans complexe ou pour certains, entament un parcours diagnostique tardif après un vécu plus ou moins chaotique. Quels freins ont-ils rencontrés ? Quelles aides ont permis à certains d'avancer ?
Romain BLACHIER est dyspraxique et Élu à la Mairie de Lyon. À une époque où ce trouble était méconnu, il a réussi son parcours malgré ses difficultés. Il communique souvent sur sa dyspraxie et traite ses répercussions avec humour.
Pascale COLE, professeur de psychologie cognitive à l'université d'Aix Marseille, accompagnée d'Eddy CAVALLI jeune neuropsychologue, mène des travaux de recherches sur les étudiants dyslexiques afin d'affiner les outils diagnostiques sur les populations adultes concernées. Ils accompagneront quelques adultes DYS venus apporter leur témoignage et, au travers de leurs vécus, feront un rapide état des lieux du chemin parcouru et de ce qui reste à construire.

PAUSE

Marianne JOVER, Chercheur CNRS Laboratoire langage, Aix Marseille Université
DYSTAC-MAP - Dyslexie & dyspraxie : Quoi de commun entre apprendre à lire et apprendre un mouvement ?
Marianne JOVER, revient cette année faire un point sur l'avancée de ses recherches et rappeler ses besoins pour continuer de constituer un groupe d'enfants test correspondant aux critères signalés dans l'article affiché sur ce même dossier.

Jean Luc VELAY, Chargé de recherches au Laboratoire de Neurosciences cognitives, Aix Marseille Université
Apprendre à écrire avec les outils numériques : avantages et inconvénients.
L'écriture replacée dans sa dimension historique relève aussi d'un "outil" technique du moment : fusain, plume, stylo bille, etc. Jusqu'au clavier. Aujourd'hui, quand le geste d'écriture n'est pas automatique et inefficace, lorsque, malgré l'apprentissage et parfois une rééducation, il génère souffrance, stigmatisation et confusion, les autres chemins du graphisme, notamment les outils informatiques n'offrent-ils pas des solutions pour ceux dont la dysgraphie freine parfois toute réussite ?
Doit-on s'inquiéter des conséquences de son usage sur les apprentissages ?
Sachant que pour les besoins éducatifs particuliers, ces mêmes apprentissages sont souvent en danger du fait de la double tâche, comment, face à de tels besoins, raisonner différemment et s'intéresser à ces nouveaux outils ?

Professeur David DA FONSECA, Pédopsychiatre, Hôpital Salvator Marseille
DYS et/ou Asperger
Les frontières entre les troubles DYS et les troubles du spectre autistique (TSA) ne sont pas toujours très évidentes et les professionnels eux-mêmes sont parfois en difficulté pour poser un diagnostic précoce. Ainsi, il est encore fréquent que le diagnostic de TSA ne soit posé qu'à l'adolescence malgré une panoplie de difficultés depuis la petite enfance. L'objectif de la présentation sera d'essayer de mieux repérer les TSA en s'appuyant sur les modèles cognitifs actuels afin de gagner du temps et de mettre en place les aides spécifiques et adaptées.

LES ATELIERS - SALLE DÉTACHÉE DU GRAND SALON

	Matinée	Après-midi
Géraldine ARNAUD Formatrice pédagogie positive Atelier Cartes heuristiques (manuscrit) (de 7 à 99 ans)	9h30 – 10h30	
Delphine GUYOMARD Ergothérapeute ICOM Atelier Informatique /outils pratiques (apporter un PC chargé et une Clé USB))	10h30-11h30	
Sacha Étudiant Dyspraxique L'utilisation d'un ordinateur en classe expliquée aux enfants DYS	11h30-12h	
Arnaud Louis Lycéen DYS & TDAH (Sélection sur dérogation Ecole 42 été 2015) Quelques explications sur le codage informatique (à partir de 12 ans)	12h-12h30	
Isabelle BLAZECZEK Enseignante spécialisée & Christelle BERNARD AVS Co Atelier Cartes heuristiques (manuscrit) Enfants et adultes (20 pers max)		14h-15h
Manuel ROUSSET Journaliste Atelier sur l'écriture Rédaction d'un article sur la Journée avec des enfants de primaire (7 enfants)		15h-16h
Jeanne PHALIPPON DANTIN Chargée de mission Tice CANOPE Aix Marseille Atelier Cartes heuristiques informatiques 10 adultes (apporter un PC chargé et une Clé USB)		16h-17h
Formation & Conseil Les innovations au service des adultes en formation ou en reprise d'études		17h-17h30
Corinne SARAZIN Graphothérapeute Démo EFT (technique de libération émotionnelle) 5 personnes/atelier	*Salon ZEN* 10h30-11h 12h-12h30	*Salon ZEN* 14h30-15h 16h30- 17h

ANIMATIONS

RAPPEL
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

ANIMATIONS	MATIN	APRÈS MIDI
Les Blouses Roses Activités diverses créatives	**9h à 13h**	
Dans ma maison tu viendras Jeux divers, Moolky, Freesby, Carom, Tic Tac Toe humain & atelier Danse	**10h à 16h**	
Étudiants psychomotriciens de l'ISRP de Marseille Mises en situation de Dyspraxie	**10h à 15h**	
Maquillage & Atelier Lecture Association Sophrologie & harmonisations de vie	**11h à 15h**	
REBON'DYS Atelier sportif et tennis adaptés		**13h30-14h30**
Le Clown Sympatoche & Farfadet - Cie Rien2tout ça		**14h – 17h**
APASH 13 Jeux sportifs		
Marseille Basket Club		
Val & Sun Animation animalière		**14h - 16h**
MAIF Prévention Routière		
Automobile Club de Provence Prévention Routière & Simulation de conduite		
Jeux en bois géants Lunalautre		
Contes Paroles & Merveilles *(Dans le salon Zen)*		**15h30 – 16h30**
Atelier Sarbacane Association la Vaillante		
Les gestes qui sauvent Sapeurs-pompiers - BdR & Var		
Tournois d'Échecs Quentin, 16 ans Pr du club d'échecs de Cassis		
Atelier musical Marie Anne		
Association des Étudiants orthophonistes AEMO13 Animation Jeux		
Cie ENVIDA (ex Alzhar) Atelier Théâtral		
Et peut-être d'autres animations encore à confirmer…		

NOTES :